NUMERO XXVI.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 1. Avril 1803.

TRAIT d'une Lettre de BERLIN *du 22. Mars.*

AVANT-HIER au soir, le Général *François*, *Duroc*, arriva ici de *Paris*. Il avoit été devancé de quelques heures par un de ses Adjudans; mais celui-ci l'avoit été encore par un ...ier du Marquis de *Lucchesini*, notre ...istre en *France*. Ainsi la Cour étoit ...enuë du départ de l'Envoyé *François*, ... motifs de sa mission. L'apparition ... du Général *Duroc* n'en a pas moins ... ...ensation ici, de même que les arme... imprévûs de l'*Angleterre*, qui ont ... le Général en cette Résidence. Le ...blic ne peut pas être encore bien avant ... la confidence du Ministère, ni par con... dans la connoissance des ouvertu... ...tes par la *France*, ou de l'accueil ... ont reçu. Cependant on croit pou... ...urer, qu'en cas de propositions, ten... ...impliquer la *Prusse* dans la querelle, S. ... ...ttes avoir repoussées loin d'elle. Si, ...traire, d'après le bruit vague, il peut ... ...uestion de l'emploi des bons offices du ... pour prévenir une nouvelle rupture en... *France* & l'*Angleterre*, cette deman... ...ne pourroit rencontrer des difficultés ... part d'une Cour, qui paroissoit ré... ...d'éviter soigneusement toute partici... ...quelconque aux différends survenus. ...qu'il en soit, la chose devra se déci... ...peu, vu que le tems, que le Gé... *Duroc* s'arrêtera dans cette Ville, est ...crit dans le court espace de cinq ... ...après lesquels il retournera directe... *Paris*. D'ailleurs la tournure de ...négociation semble devoir régler en ... les démarches, à faire près la Cour ... par le Colonel *Colbert*, qui a ac... ici le Général *Duroc*, & qui ...nuera incessamment sa route pour *Pé*...

... Princesse, dont la Reine accoucha ... Février; a été baptisée hier, & a reçu ... noms de *Frédérique-Wilhelmine-Ale...* ...*Marie-Hélène*. Parmi les Parrains & Marraines absens étoient l'Empereur & l'Impératrice-Mère de *Russie*."

De PARIS, *le* 5. Germinal (26. *Mars.*)

Le *Journal officiel François*, après avoir trompé pendent longtems la curiosité publique, lui fournit enfin aujourd'hui de l'aliment, mais pas encore précisément celui, qu'on y cherchoit le plus. Les affaires de l'Empire *Germanique*, sur-tout leur conclusion prochaine par suite du concert parfait entre la *France* & la *Russie*, sont le sujet d'un premier Article du *Moniteur* de ce jour: On y touche la question des différends avec l'*Angleterre*, mais sans l'aborder; ce qui prouve évidemment l'état d'indécision, où elle est toujours. En attendant, toutes incertitudes sur le sort de l'*Allemagne* vont cesser, & toutes craintes pour le repos du Continent être ôtées, suivant ce que le *Journal officiel* annonce en ces termes:

„ Mr. le Comte de *Marcoff* ayant accédé au nom de son Gouvernement à la Convention, concluë à *Paris* entre la République *Françoise* & S. M. l'Empereur d'*Allemagne*, le 5. *Nivôse* (26. Décembre) dernier, & S. M. l'Empereur de *Russie* ayant pleinement ratifié l'Accession stipulée par son Ministre-Plénipotentiaire, l'échange des Ratifications respectives entre la *France* & la *Russie* a eu lieu à *Pétersbourg* le 2. *Ventôse* (21. Février;) &, dans les Notes officielles, relatives à cet échange, le Grand-Chancelier de *Russie*, Comte *Alexandre* de *Woronzoff*, a annoncé " toute la satisfaction, qu'avoit éprouvée S. M. l'Empereur de la conclusion de cet Arrangement; & exprimé, que, mettant d'autant plus de prix à cet heureux effet des soins & de la sollicitude des Puissances Médiatrices, qu'Elle y voit avec plaisir l'applanissement des derniers obstacles, qui s'opposoient encore à la conclusion finale du Plan des Indemnités & au rétablissement de la Paix & de la tranquillité en *Allemagne*, Sa Majesté ne faisoit aucun doute, que la Sanction Impériale ne mît incessamment le sceau à tous les autres arrangemens arrêtés jusqu'ici, & qui doivent fixer désormais le sort & l'existence du Corps *Germanique*. "

„ Toutes les Lettres de *Ratisbonne* portent, que le *Conclusum* a dû être rendu le 1. ou le 2. *Germinal* (22. ou 23. Mars.) "

„ Ainſi tout germe de diſſenſion eſt étouffé ſur le Continent; l'ordre Politique a été reconſtitué; tout s'eſt terminé à la ſatisfaction des diverſes Puiſſances; & les bruits alarmans, que l'on peut répandre, ſont entièrement deſtitués de fondement. Il convient en ce moment d'engager les gens ſenſés à ſe défier de toutes ces Nouvelles, répanduës à deſſein. Il eſt ſur-tout à-propos d'inviter les Journaliſtes à mieux apprécier celles, qu'ils tirent des Journaux étrangers. Comment les Rédacteurs du *Publiciſte*, qui ne donnent pas ordinairement lieu de douter de leur diſcernement, ont-ils pu répéter d'après un Journal *Anglois*, que la *France* vouloit prendre poſſeſſion de la *Crimée*, afin d'avoir une poſition Militaire en *Turquie*? . . . Nous ne doutons pas, que les autres Journaux du Continent ne copient bientôt une prétenduë Lettre du *Premier-Conſul* au Roi d'*Angleterre*, écrite dans le ſtyle des Tavernes, où les Papiers *Anglois* ſe compoſent. A quels mépriſables moyens les Hommes ont-ils donc recours, pour exciter & égarer la multitude! "

A l'Article intéreſſant, qu'on vient de lire, le *Moniteur* en ajoute un autre ſur la dernière querelle avec *Alger*. Les mêmes paragraphes nous apprennent à-la-fois l'origine & la fin de cette querelle, terminée aiſément & avant d'éclater. Le *Journal officiel* n'en avoit pas parlé encore du tout; voici comment il en fait maintenant l'hiſtoire entière.

„ Le Dey d'*Alger* ayant reçu 80,000. Piaſtres de l'*Eſpagne*, & des Préſens très-conſidérables du *Danemarc*, fit appeller le Citoyen *Thainville*, Commiſſaire-Général de la République, & lui dit: " Que tout le mon„ de lui envoyoit de l'argent, & que le *Pre„ mier-Conſul* ſeul ne lui avoit rien envoyé; „ que cependant, de tous tems, la *France* „ avoit été dans l'uſage de lui faire des Pré„ ſens. " Le Citoyen *Thainville* lui montra l'article de la Lettre écrite au *Premier-Conſul* & rapportée par l'Adjudant-Général *Hullin*, par laquelle le Dey s'étoit déſiſté de toute prétention à des Préſens. Cette réponſe mit dans une grande colère le Dey, qui ſe répandit en menaces. "

„ Ces Nouvelles arrivées à *Paris*, le Miniſtre de la Marine expédia les Frégates *la Cornélie* & *le Rhin* pour *Alger*. Le Citoyen *Gourdon*, Commandant de la Diviſion, fut chargé de ramener en *France* le Commiſſaire-Général & ſa Famille; de faire connoître au Dey, " qu'une fois la Guerre déclarée, il „ ne ſeroit pas toujours tems de faire la Paix, „ & de lui dire, qu'on ſçait toujours quand „ & comment la Guerre commence, mais „ qu'on ne ſçait pas toujours quand & com„ ment elle finit. " La Diviſion eſt arrivée dans le courant de *Ventôſe* (Février-Mars) à *Alger*. Auſſi-tôt les Grands & le P de la Régence accoururent en foule au du Dey, pour lui repréſenter les ma qui menaçoient leur Pays. Le Dey fit ler le Commiſſaire-Général, & lui de ce que venoient faire les Frégates. L toyen *Thainville* annonça, que le Co dant avoit ordre de le ramener en *Fr* „ Tu veux donc, dit le Dey, être en „ re avec moi? " — " Non! répon „ Citoyen *Thainville*, mais le *Premier„ ful* eſt trop puiſſant pour être ton Tri „ re. " Après quelque altercation, le ajouta: " Qu'il ne paye donc rien; je „ être en paix avec lui: Ecris-lui, „ me déſiſte de ma demande. " Tout ainſi terminé. Le Commiſſaire-Gén été reconduit avec acclamation par la qui s'étoit portée au Palais du Dey & feſtoit le vif déſir de reſter en paix *France*; il eſt demeuré à ſon Poſte, Frégates ſont revenues à *Toulon*. "

La fluctuation des rapports avec l'*terre* continuë à influer auſſi ſur les *François* à leur desavantage. Les *c. conſ.* ſont tombés juſqu'à 55. Franc

De BRUXELLES, *le* 5. Germin (26. *Mars.*)

Le Secrétaire-Général de la Préfe le Citoyen *Legras*, eſt parti avant pour *Paris*; il en doit revenir, la ſe prochaine, avec le Préfet de ce Dép ment, le Citoyen *Doulcet-Pontécoulant* dit, qu'à leur retour on ſçaura le jou cis, où le *Premier-Conſul* arrivera à *xelles*. Déjà le Maire de cette Ville d'annoncer formellement à ſes Concito l'arrivée du Chef-Magiſtrat, comme au commencement du mois ſuivant, de *Floréal*. Il a invité en même tems Habitans à faire reſtaurer, peindre ou chir les Façades extérieures de leurs ſons, avant la fin de *Germinal*, „ (dit-il dans ſa Proclamation) de „ voir le *Premier-Conſul* d'une ma „ digne du Chef de l'Etat, & propor „ née à la reconnoiſſance, que doive „ ſpirer les nombreux bienfaits, que „ éprouvons ſous ſon Gouvernemen Les autres préparatifs, pour ſolem l'entrée du *Premier-Conſul* en cette V ſe pouſſent avec la plus grande activi

EXTRAIT des Nouvelles de LO DRES *du* 25. *Mars.*

„ A la ſuite de pluſieurs autres Cou ou Meſſagers-d'Etat, arrivés ici dan cours de la ſemaine, il en eſt deſcendu hier au Bureau du Secrétaire-d'Etat *Hawkesbury* avec des Dépêches de

ssi-tôt après il se répandit plusieurs rapports contradictoires. En général ils tendoient à faire croire, que la *France* ne veut point une Guerre immédiate. Ce qui prouve du moins, qu'il n'a été répondu ni rien de définitif, c'est que jusqu'à présent le Gouvernement n'a fait aucune communication ultérieure au Parlement, tandis que les Ministres se sont engagés à pouvrir sur le cours des Négociations, dès qu'elles ne laisseroient plus d'espoir pour une issuë favorable. Dans la Séance des *Communes* d'hier, où l'on croyoit qu'il pourroit être donné quelques lumières sur le présent état des choses, le Message du Roi, qu'y remit le Chancelier de l'Echiquier, concerna qu'une Récompense à accorder aux services de l'Amiral Sir *James Saumarez*. Sa Maj. (y étoit-il dit) ayant pris en considération les éminens services de Sir *James Saumarez*, Baronet, Chevalier du *Bain*, & particulièrement la brillante Victoire, gagnée par lui & par les Vaisseaux sous ses ordres sur une Escadre supérieure de Vaisseaux *Espagnols* dans le Détroit de *Gibraltar*, dans la mémorable journée du 12. Juillet 1801. a jugé nécessaire de lui conférer une Pension annuelle de 1200. Livres, sa vie durant; & Elle recommande cet objet à la considération de la Chambre." Il fut arrêté que ce Message du Roi seroit couché sur les Régîtres, & qu'il seroit pris en considération le lendemain dans un Committé de toute la Chambre. Ensuite le Premier-Ministre informa les *Communes*, qu'il feroit le même lendemain, dans le Committé du *Subside*, une Motion pour un Emprunt de quatre Millions Sterling à lever par Billets d'Echiquier."

„ Dans l'état d'incertitude, où les affaires sont par rapport à *Malte* & à la Paix, celles du *Levant* paroissent du moins s'arranger. Le 22. Mars, le Secrétaire de Mylord *Elgin*, notre Ambassadeur à *Constantinople*, arriva chez Lord *Hawkesbury* avec des Dépêches, d'après lesquelles l'Article suivant a paru dans la *Gazette* de *Londres* le même jour: "Par des Dépêches reçuës ce matin de la part du Comte d'*Elgin*, Ambassadeur-Extraordinaire du Roi à *Constantinople*, en date du 15. Janvier 1803. il paroît, que les différends, qui ont subsisté entre la *Sublime-Porte* & les Beys de l'*Egypte*, ont été arrangés, d'une manière satisfaisante, par la Médiation de cet Ambassadeur." Des Lettres particulières de *Constantinople*, qui vont jusqu'au 26. Janvier, annoncent la prochaine arrivée de Mr. *Drummond*, qui vient remplacer Mylord *Elgin*: Elles ajoutent, que jusqu'alors le Général *Brune*, Ambassadeur de *France*, n'avoit point eu d'Audience du *Grand-Seigneur*. Quant aux bruits touchant les demandes, que cet Ambassadeur est chargé de faire de la part du *Premier-Consul*, telles par exemple que la permission d'avoir un Poste Militaire *François* dans la *Morée*, les Lettres les plus authentiques n'en parlent point d'une manière à y ajouter foi. Dans des Lettres postérieures, du 11. Février, il est dit, "que le „ Commandant *Turc* à *Alexandrie* avoit annoncé, qu'un Brick *Anglois* avoit apporté l'ordre à la Garnison *Britannique* de „ cette Place de l'évacuer, aussi-tôt que „ la Convention entre la *Porte* & les *Beys* „ auroit eu son exécution; qu'ainsi l'on „ croyoit, qu'à cette époque du 11. Février l'évacuation d'*Alexandrie* auroit déjà eu lieu." Ici l'on n'est pas si facile à s'en persuader; & l'on attend les informations, que le Gouvernement sera à même de se procurer. Le Général-Major *Stuart*, qui avoit succédé à Mylord *Cavan* dans le Commandement à *Alexandrie*, est depuis avant-hier à *Londres*. C'est le même, dont le Colonel *Sébastiani* a parlé, d'une manière aussi desavantageuse que peu usitée, dans son Rapport au *Premier-Consul*. Peu après son arrivée il a eu une Conférence avec Mylord *Hawkesbury*; & l'on dit, qu'il a donné au Gouvernement des informations très-intéressantes sur la situation des affaires en *Egypte*, particulièrement sur la mission, dont le Colonel *Sébastiani* y avoit été chargé ainsi que dans la *Syrie*. — *Ann. cons. à* 3. *p. c.* 64. *Ann. à* 5. *p. c.* 99."

De LA HAYE, *le* 28. *Mars*.

Le Gouvernement *Batave* vient de recevoir de son Ministre à *Londres*, au sujet de la non-restitution du *Cap* de *Bonne-Espérance*, des Nouvelles officielles parfaitement rassurantes. Le 31. Octobre il avoit été expédié en effet d'*Angleterre* à l'Officier commandant au *Cap* un Ordre du Cabinet, pour suspendre l'évacuation de la Colonie jusqu'à nouvel ordre; d'où s'étoit ensuivi ce qu'on sçait s'être passé sur les lieux: Mais dès le 16. Novembre suivant il fut rendu un nouvel Ordre du Cabinet, qui préscrivoit définitivement l'évacuation du *Cap* de *Bonne-Espérance*, & avec lequel

un Aviso a mis en mer le 20. Novembre; de sorte qu'à-présent le dit Promontoire doit déjà depuis quelque tems se. au pouvoir de cette République.

Par ordre supérieur & en vertu d'un Rescrit spécial, BRAUNSBERG, KLUP FAESCH & Comp. *à* AMSTERDAM, *avertissent, qu'au* 1. *Mai prochain on paye remboursera, au Comptoir de* BRAUNSBERG & Comp. *les Portions de la Nég de f* 200,000. *négociés en* 1777. *pour le compte de la Diète & des Députés du D* MECKLEMBOURG, *au Comptoir de la Veuve* JURAN & Fils, LOUIS GREFF & Comp., *lesquelles au sixième Tirage, fait en présence du Notaire* ABRAHA BEEM *& Témoins, sont sorties pour être remboursées, sçavoir; les* N^s. III. 104. 44. 10. 193. 189. 27. 131. 132. 158. 156. 19. 60. 139. 188. 37. 51. *&* 167. *Le teurs de ces Effets sont priés de venir les échanger au plutôt avec les Coupons restans les Capitaux & les intérêts échéant au* 1. *Mai* 1803, *puisque ces Deniers resteront pour leur compte & à leurs risques. On vaquera en même tems, au Comptoir s au payement des Coupons; appartenant aux Portions de la dite Négociation non-r sables à-présent, & échéant au* 1. *Mai de cette année.*

Les Amateurs de bonnes Editions sont avertis, qu'il va en paroître une nouv Oeuvres complettes du grand FRÉDERIC II. *à* POTZDAM, en 24. Volumes avec gravures & deux Portraits des différents âges du Roi; la seule complette arrangée dans les matières, pour la première fois. *Prix six Couronnes de* Fra *feuilles ou broché. On pourra en trouver le* 15. *Avril prochain à* LEYDE au Bure Postes aux Lettres; *à* AMSTERDAM, *chez* GABRIEL DUFOUR, *Libraire* HAYE *au* Bureau des Postes aux Lettres.

H. DE HAAS & P. VAN BRAAM, *Libraires à* Dordrecht, *se proposent de m vente, vers l'Automne de cette année, le célèbre Cabinet d'Histoire-Naturelle dél feu Mr.* P. Knogh, *en son vivant Maire de la dite Ville, & Négociant en bois. talogue sera distribué à tems.*

Les Enfans, Gendres & Représentans de feu J. C. VANDERMAESEN, *feront en Vente le* 25. Germinal *an* 11. *de la République* Françoise, *correspondant au* 1 1803. *à dix heures du matin, par le Notaire public* GILKINET, *en son Etude Rue* strée N°. 588, *en la Commune de* LIÈGE, *Département de l'*Ourthe, *leur belle & se Maison, située hors Château, à* Liège, N. 242, *contenant* 26. *Pièces à feu, grandes Caves, Ecuries, Remises, Magasins, deux Cours, un Jardin, cinq Pom Puits, Citernes & deux Fontaines: S'adresser, pour connoître les conditions, au des Intéressés & chez le dit Notaire.*

C. DE MAN, N. VAN NOORLE, Fils de Herman, P. ROOS, P. BEL, H NOORLE, A. J. WEEDE, J. VAN WALBEEK & J. MESSCHAERT, C *présenteront à vendre, en public & au plus offrant, Mercredi le* 6. *Avril* 1803. *à res du soir, chez* Jean-Léonard Muller *à l'Auberge* le Polonois *sur le* Water *vis- Halle-à-Blé à* Amsterdam, *une partie d'environ cent-cinquante mille Livres de d'*Amérique, *étant le restant de tout ce qui a été envoyé du dernier crû à l'a Consignés. Le* Houblon *se trouve déposé à tel endroit, qui sera marqué dans la s sera à voir pour les Intéressés d'abord après le déchargement.*

On avertit, du sçu de la Régence de Rotterdam, *que le* CHARIOT DE P ROTTERDAM *à* ANVERS & vice-versâ, *dont l'établissement, ainsi que le R pour la dite Route, ont été agréés en l'année* 1801. *par le Gouvernement* Batave & fet *des* Deux-Nèthes, *à* Anvers, *& mis sous la surveillance des Autorités-C concernées, partira de nouveau tous les jours, à commencer du* 1. *Avril à* 5. *matin. Le Bureau pour cette Route se tiendra à* Rotterdam, *dans le* Hoogstraat 94. *vis-à-vis le Marché au Lin, tandis qu'à* Rotterdam *tous les autres Etablissem pourroient entraver celui-ci, sont & restent défendus.*

Aujourd'hui ont été fiancés P. F. B. TESTAZ, *Officier de* Dragons *au servi République* Batave, & G. J. SLICHTENBREE.

DEVENTER, le 21. Mars 1803.

PPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 1. Avril 1803

EXTRAIT d'une Lettre de CONSTANTINOPLE *du* 15. *Février.*

ON se flatte ici de recevoir bientôt la Nouvelle de l'évacuation entière de l'*Egypte* par les Troupes *Britanniques*. Non-seulement l'Ambassadeur de cette Nation, le Comte d'*Elgin*, en a donné l'espoir à la *Porte*, peu avant son départ, & après que, sur sa demande, le *Grand-Seigneur* eut senti à faire grâce aux Beys rebelles d'*Egypte*: Mais encore les promesses de My*Elgin*, fondées par lui sur cette condescendance de *Sa Hauteſſe*, coïncident avec is, „ envoyé ici dans l'intervalle par le Commandant des Troupes *Turques* à *Alexan*, „ que le Général *Anglois*, *Stuart*, lui avoit fait part d'un Ordre de sa Cour, portant, qu'aussi-tôt que les différends de la *Porte* avec les *Beys* seroient applanis, il eût évacuer l'*Egypte*, & à se rendre avec ses Troupes à *Malte*. " Le tems apprendra, ette fois ces espérances s'accomplirout, ou si elles seront frustrées ou différées de veau. En attendant il est certain, que déjà plusieurs Bâtimens de transport *Anglois* ent arrivés à *Alexandrie*, au départ du dernier Courier *Ottoman*. "

Le nouvel Envoyé-Extraordinaire *Russe*, le Comte d'*Italinsky*, arrivé ici pour remcer en cette qualité le Général de *Tamara*, a eu le 31. Janvier sa première Audience *Grand-Visir*, & a été présenté le 8. de ce mois au *Sultan* même, pour remettre solnellement à *Sa Hauteſſe* ses Lettres de créance. "

NOUVELLES *de* CONSTANTINOPLE *du* 19. *Février, publiées par le* Journal officiel François *du* 5. Germinal (26. *Mars.*)

L'arrivée de l'Ambassadeur *François* à *Constantinople* a été pour cette Capitale un si de joye. Au débarquement du Général *Brune*, annoncé le 16. *Nivôse* (6. Janvier) par Salve de 17. coups de Canon, une foule nombreuse, attirée sur son passage, se répandit e tous les Quartiers, qu'il devoit traverser. Le *Grand-Seigneur* s'étoit rendu dans son ik, pour voir passer l'Ambassadeur & son Cortège. Le *Réis-Effendi*, le *Capitan-Pacha*, firent complimenter, & tous les *François*, qui se trouvoient à *Constantinople*, le reçurent ec attendrissement à l'entrée du Palais de *France*; ils voyoient, dans l'arrivée de l'Ambasseur de la République, & dans celle des Commissaires des Relations-Commerciales de la publique, destinés aux différentes Echelles de la *Mer-Noire* & du *Levant*, le gage de l'acmplissement de toutes leurs espérances. Le 19. *Nivôse* (9. Janvier,) l'Ambassadeur ordonla célébration d'un *Te-Deum*; & au moment qu'on chanta le *Domine, salvos fac Consules*, Flotte *Françoise*, avertie par le signal d'un Pavillon hissé au haut du Palais de *France*, fit Salut de 21. coups de Canon, auquel tous les Equipages répondirent par les plus vives clamations de joye. Les premières entrevues de l'Ambassadeur *François* & des Ministres *omans* ont suffi pour rétablir la *France* dans l'honorable position, qu'elle doit conserver ns le *Levant*; les Eglises du rite *Latin* sont rentrées sous la protection de la République, i avoit été privée, pendant la Guerre, de l'exercice de ses anciens droits. Le Séquestre, is sur les Etablissemens, qui lui appartiennent, est levé. La confiance s'est rétablie entre s Habitans & les *François*; & le séjour de l'Ambassadeur aura bientôt les avantages, e la Paix leur fait espérer. "

De MILAN, *le* 14. *Mars.* Les affaires intérieures de la République *Italienne*, ayant is une marche plus assurée & plus tranquille, ne peuvent plus fixer beaucoup l'attenon de l'Etranger. Et les relations extérieures de cette République ne sont autres que elles, que le Chef de la République *Françoise*, qui est aussi le sien, l'appelle à partager avec la *France*. Tout ce qui à ce dernier égard est arrivé de remarquable depuis quelque tems, c'est que le *Premier-Consul* a fait reconnoître par les Puissances *Barbaresques* e Pavillon *Italien*. La *Consulte-d'Etat*, ou Conseil suprême de *Milan*, ayant écrit à on Chef à *Paris* pour l'en remercier, & encore pour lui faire son compliment de conoléance sur la mort du Général *Leclerc*, a reçu du *Premier-Consul* à l'une & à l'autre ettre la Réponse suivante, contenant en même tems l'annonce de l'envoi de l'*Acte de Médiation*, destiné aux *Suisses*. Voici la traduction de cette Réponse, écrite en *Italien*:

„ CITOYENS CONSEILLERS, *J'ai reçu vos Lettres des* 3. *&* 19. *Janvier. Je vous* „ *remercie de ce qu'elles contiennent d'obligeant pour moi. Tout meurt; le souvenir des bon*„ *nes actions est seul éternel. Le Ministre* Maresalchi *vous envoye l'*Acte de Médiation

„ *que j'ai donné à l'*Helvétie. *Le repos & l'ordre de ce Pays importent au repo*
„ *l'ordre de la République* Italienne. (Signé) BONAPARTE. "

Suivant les Lettres de *Florence*, il y eſt arrivé un Commiſſaire du ci-devant
rain de la *Toscane*, pour diſpoſer de tous les Biens & Propriétés particulières,
Prince y a laiſſés, tant de ceux acquis perſonnellement par lui, que de ceux
nant des Hérédités de ſes deux Prédéceſſeurs dans le Gouvernement, ſon Père
Ayeul, en conformité de l'Article V. du Traité de *Luneville*. Vers le même tems
valier de *Cadalſo* eſt arrivé également de *Vienne* à *Florence*, avec des Dépêches du
ce de *Caſtelfranco*, Ambaſſadeur de Sa Majeſté *Catholique* près la Cour Impériale
le, qui annoncent, que le Roi d'*Etrurie* a été formellement reconnu par l'Em
d'*Allemagne*. Mr. de *Cadalſo* a remis auſſi au Roi & à la Reine d'*Etrurie* deux
très-obligeantes, que Leurs Majeſtés Impériales-Royales leur ont écrites.

S'il faut en croire les Lettres de *Rome*, on y a déjà reçu de *Meſſine* l'avis,
Bailli *Tomaſi* a accepté la Dignité de Grand-Maître de *Malte*, nouvellement co
à ſa Perſonne par le *St. Père*, après avoir été refuſée par le Prince de *Ruspoli*.

EXTRAIT d'une Lettre de MAYENCE *du* 25. Ventôſe (16. *Mars.*)

„ La République *Françoiſe* vient d'entrer définitivement dans la poſſeſſion des
patrimoniaux, que les Princes & Etats *Germaniques*, & ceux des Comtes d'*Empi*
demniſés ſur la rive droite du *Rhin*, ont eus ſur la rive gauche. Ils ſe compoſent
la majeure partie, des Domaines, provenant de la Maiſon Electorale de *Bavière*, de
cteurs Eccléſiaſtiques & de quelques Evêques & Chapîtres, du Margrave de *Ba*
Prince de *Naſſau*, du Landgrave de *Heſſe*, &c. La valeur de ces Poſſeſſions Ter
les a été portée en compte, lors de la fixation des dédommagemens, adjugés aux
ces Héréditaires. Une partie des Biens doit ſervir à la dotation de la *Légion d'hon*
l'autre partie, avec les Poſſeſſions du Clergé, des Egliſes, des Couvens & autres
porations Religieuſes ſupprimés, forme une maſſe très-conſidérable de Domaines
naux ſans deſtination particulière & non-aliénés encore. Jusqu'à-préſent tous ces
étoient tenus en ſéqueſtre, & adminiſtrés par les Receveurs des Domaines. On va
mencer la vente de ce qu'on ne jugera pas utile à conſerver, par celle des Ha
& Maiſons, en auſſi petits lots que poſſible. En même tems on annonce, que
Biens de la Nobleſſe Immédiate d'*Empire*, celle-ci n'ayant point reçu de part
répartition des Indemnités, ne demeureront point à la République, mais qu'ils
ſucceſſivement délivrés du Séqueſtre. Déjà une partie de ces Poſſeſſions a été re
aux anciens Propriétaires, conſidérés comme Particuliers. Toutefois cette reſti
n'a eu lieu, & n'aura lieu ſans doute, que ſous la condition de l'abandon des reve
perçus jusqu'à la levée du Séqueſtre. "

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 6. Germinal (27. *Mars.*)

„ Les Légiſlateurs aſſemblés, pour les délibérations desquels les matières abon
continuent leurs travaux avec autant d'aſſiduité que de promtitude. Sur-tout le
bre des Titres du Code Civil, paſſés en Loix, s'accroît journellement. Trois Titres
core, après avoir obtenu les ſuffrages presqu'unanimes du *Tribunat*, viennent de re
auſſi ceux non moins univerſels du *Corps-Légiſlatif*: Deux ont été revêtus de
ſanction finale le 2. de ce mois, l'autre le lendemain. Ce ſont le Titre VII. *de la P*
nité & de la Filiation; le Titre VIII. *de l'Adoption & de la Tutèle officieuſe*; enfin, le
tre IX. *de la Puiſſance paternelle*. — Avant-hier, 4. du mois, a eu lieu la diſcuſſion
Plan de Finances annuel devant le *Corps-Légiſlatif*. Cette diſcuſſion, pour laq
s'étoient préſentés, comme pour toutes les autres, les Orateurs du *Tribunat* & ce
Gouvernement, n'a cependant conſiſté que dans un ſeul Diſcours, prononcé par le
bun, *Arnould*. Après que ce dernier eut fait l'éloge du Projet, & en eut con
l'adoption, au nom de toute ſon Aſſemblée, où à-peine une ſeule voix s'étoit él
contre cet avis; après cette recommandation de la Loi, aucun Orateur ne jugeant
néceſſaire de prendre la parole, le *Corps-Légiſlatif* délibéra ſur le Projet au ſcruti
cret, & le convertit en Loi, à la majorité de 205. boules blanches contre 7. noires.
allons continuer le Précis de cette Loi importante, commencé (*dans notre dernier* Supp

„ On ſe rappelle, que les cinq premiers Titres de la nouvelle Loi de Finances pourvo
à la liquidation ultérieure des Comptes des années précédentes, & règlent les dépenſes

n II, affectant au payement de ces dernières les revenus courans. Le 6me Titre passe à la ation des Contributions de l'année suivante. Depuis la Paix les dépenses de la Républi- e se sont augmentées, par le retour des Armées sur son Territoire & à sa solde, par des nemens dispendieux pour les Colonies, & par l'entreprise de plusieurs travaux publics cessaires: Mais les Recettes se sont accrues à proportion, & même ont-elles éprouvé une ogression plus forte. Ces dernières, bornées en l'an 8. à 400. & quelques Millions, se nt élevées en l'an 9. à 494,477,041. Francs; & on espère des recettes, en excédent des dé- nses, sur les exercices de l'an 10. & de l'an 11. Déjà le total des recettes de l'an 10. est alué à plus de 500. Millions: Celles de l'année présente, d'après le produit des premiers ois, surpasseront les 589. Millions & demi, demandés & consentis pour le même exercice. s excédens, espérés sur l'an 10. & l'an 11, ont paru au Gouvernement pouvoir lui per- ettre de songer dès-à-présent à la diminution des Contributions directes. La Contribu- on Foncière éprouvera les premières faveurs: Elle a été fixée pour l'an 12. à 210. Millions, est-à-dire 10. Millions au-dessous du montant actuel. Les autres Contributions directes nt fixées pour l'année suivante; la Contribution Personnelle, Somptuaire & Mobiliaire, à 60,000,000. Francs; celle des Portes & Fenêtres à 16. Millions. Ces Contributions sont ré- nties entre les *cent-huit* Départemens, conformément aux Tableaux annexés à la Loi. Les entes & Contributions indirectes, décrétées en l'an 10. pour l'an 11, sont prorogées pour n 12. — Le Titre VII. du présent Plan de Finances contient principalement quelques dis- sitions, pour mettre au courant le payement des Rentes Viagères & des Pensions. A cet et le 2d Semestre de l'an 11. & le 1er Trimestre de l'an 12. en seront payés, sur une seule même Quittance, dans le mois de *Nivôse* (Décembre-Janvier) prochains. A cette épo- e, à compter du 1er *Nivôse*, commencera un nouveau Semestre, qu'on touchera dans le ois qui suivra l'échéance, & ainsi de suite de six mois en six mois. — Enfin, par le Titre II, qui est le dernier, il est ouvert au Gouvernement, suivant la coûtume, un Crédit pro- isoire pour l'année prochaine. Ce Crédit est de 400. Millions, & par conséquent plus fort e 100. Millions que celui, qui fut jugé nécessaire en l'an 10. pour l'an 11. La différence n'a pas échappé à l'attention, sur-tout dans la conjoncture actuelle, au moment où de nouveaux nuages se sont rassemblés sur l'Horison Politique de l'*Europe*. Le Conseiller-d'E- t *Cretet*, en présentant au *Corps-Législatif*, le 21. du mois passé, celui de *Ventôse*, le ojet de la Loi de Finances, n'a pas dissimulé, que la demande du Gouvernement, de voir vance une Somme aussi considérable mise à sa disposition, ne fût pas tout-à-fait étrangère la possibilité d'une nouvelle Guerre. " Le Gouvernement (dit-il) demande pour l'an 12. ouverture d'un Crédit provisoire de 400. Millions sur les 589. Millions, à quoi sont éva- luées les dépenses de l'année suivante, (de même que celles de l'exercice courant:) Il a besoin de cette latitude, pour faciliter ses Négociations (Financières,) pour en économi- er les frais, pour ne laisser souffrir aucune branche du Service public, & pour se mettre dans une aisance, qui puisse répondre à *toutes les circonstances*, même à *celle, qu'il ne veut pas, qu'il est loin de prévoir, mais qu'exigeroit cependant la fûreté de l'Etat.*" On doit être curieux de sçavoir, si cette corde a été touchée encore dans les discussions, soit au *Tribunat*, soit au *Corps-Législatif*. Elle ne l'a été que peu. Dans le Rapport, fait le 27. par le *Tribunat* au nom de la Section des Finances, il fut dit seulement au sujet du Crédit provisoire de 400. Millions: " Votre Section des Finances a pensé, que cette autori- sation ne pouvoit être refusée, quelque considérable que soit le Crédit demandé, sur- tout dans des circonstances où l'on voit une Puissance étrangère, liée par un Traité solem- nel, affecter des craintes sur sa durée." C'est avec la même réserve, que le Tribun *Ar- nould*, le seul Orateur qui ait parlé avant-hier, au *Corps-Législatif*, sur la Loi de Finan- ces, témoigna ce jour-là à cette Assemblée, "que le *Tribunat* n'avoit vu aucun inconvé- nient dans l'augmentation proposée du Crédit provisoire; qu'au contraire, il avoit recon- nu de très-grands avantages, dans les circonstances présentes, à confier provisoirement de grands moyens à un Gouvernement, aussi Ami de la Paix que jaloux de la dignité Na- tionale." (*Dans une Feuille suivante nous pourrons entrer dans quelques détails particu- liers relatifs à la situation actuelle de la Dette* Françoise.) "

" Les *Cinq p. c. consolidés*, toujours à la baisse, sont à 54. Fr. 40. Cent. "

EXTRAIT des Feuilles de la ci-devant Belgique.

" BRUXELLES, *le* 7. Germinal (28. *Mars.*) Le passage des Couriers *François* & *Hollandois*, allant de *Paris* à *la Haye*, & *vice-versâ*, est continuel par cette Ville, de- puis deux jours. L'on croit pouvoir conclure de cette grande activité de correspondan- ce dans la situation actuelle des choses, qu'il se traite en ce moment des points impor- tans entre les Gouvernemens *François* & *Batave*. — Le Général *César Berthier*, Frère du Ministre de la Guerre, nommé Capitaine-Général de l'Isle de *Tabago*, est arrivé, ces jours derniers, à *Dunkerque*, venant de *Hellevoetsluis*. Ce Général partira de ce Port avec un petit Armement, pour se rendre au lieu de sa destination. "

„ MALINES, *le 7.* Germinal (28. *Mars.*) Une Estafette, arrivée ce ma
Commandant du 2me Bataillon de la 76me Demi-Brigade en Garnison en cette Vill
a apporté à l'improviste l'ordre de se mettre promtement en marche pour *Anvers*,
recevra, dit-on, l'ordre de sa destination ultérieure; en conséquence, ces Troup
parties cet après-dîner: Leur discipline & leur comportement, pendant tout le
qu'elles ont formé la Garnison de cette Ville, leur ont mérité les suffrages de to
Habitans & font l'éloge du Chef, qui les commandoit. Elles ont été remplacées,
même, par 4. Compagnies de la 89me Demi-Brigade arrivée récemment à *Bruxell*
seront suivies demain par 4. autres Compagnies. "

*SUITE de l'*EXTRAIT *des Nouvelles de* LONDRES *du* 25. *Mars.*

„ Le Vaisseau, *l'Active*, Cap. *Nicholls*, est arrivé Samedi dernier à *Falmouth*, v
des *Manilles:* Il rapporte, que le jour du Nouvel-an il a dû faire voile de ce
cinq Vaisseaux de ligne *Espagnols* & plusieurs Navires Marchands, ayant à bord un
grande quantité d'Argent monnoyé pour l'*Espagne*. Par le même Bâtiment l'on
Nouvelles du Cap de *Bonne-Espérance* jusqu'au 18. Janvier, auquel jour il partit
Etablissement: Tout y étoit tranquille alors; & les *Anglois* étoient encore en plein
session du Château & des Forts. On avoit déjà eu les mêmes avis jusqu'au 14. J
par le Paquebot *l'Amélie*, parti du *Cap* ce jour-là & arrivé le 18. Mars à *Plymouth*
les *Duplicata* des Dépêches, apportées par *l'Imogène* concernant le délai inat
qu'avoit éprouvé la remise de l'Etablissement aux Troupes *Hollandoises*, après avo
fixée au 1. Janvier & exécutée pour la plus grande partie, puisqu'il n'y avoit plu
50. Hommes de Troupes *Angloises* au Château, pour le garder jusqu'au lendemain.
gène avoit fait, durant le trajet, les plus grands efforts, afin d'arriver encore
tems, pour exécuter le contre-ordre, dont elle étoit porteur: Elle étoit démâte
ce n'est qu'à force de travail que le Capitaine *Bond*, qui la commandoit alors,
remplir sa mission. — Au reste, cet incident est probablement moins important qu
dû le paroître au premier abord. Le contre-ordre, dont il s'agit, fut expédié sur
gène, à la fin d'Octobre, dans le tems que les affaires indécises de la *Suisse*, & le
nure qu'elles paroissoient prendre, menaçoient de brouilleries ouvertes entre la
te & l'*Angleterre*. "

„ Il seroit bien malheureux, que cet orage, qui paroissoit se former au sujet de
faires de la *Suisse*, n'eût passé que pour faire place à un autre, concernant *Malte*
domination du *Levant*. Cependant les armemens dans nos Ports n'indiquent nulle
des espérances de Paix. L'Amiral *Holloway* a arboré le 19. son Pavillon à bord du *D*
nought de 98. Canons, à la Rade de *Portsmouth*. Le Général *Whitelock*, comma
la Garnison de ce Port, y étant revenu, a fait remonter toute l'Artillerie de la Pla
des Fortifications environnantes. La presse se continue avec activité; & l'Amiral Lord
ner préside lui-même dans ce Port aux dispositions pour hâter l'équipement des Vaisse

De LEYDE, *le* 31. *Mars.* Dans ces momens critiques pour le repos & le bo
d'une grande partie de l'*Europe*, & en particulier pour le salut de la Nation *Batave*
est tourmenté sans exemple par une succession continuelle de craintes & d'espéra
Malheureusement celles-ci viennent encore de faire place, dans ce Pays, aux inquié
les plus vives. Tous les bons augures, qu'on avoit pu tirer du contre-ordre donn
Troupes *Françoises* en marche pour cette République, sont tombés à néant. De
veaux ordres font de nouveau avancer ces Troupes, & déjà il doit en être entré
partie dans la Place de *Breda*, avant-hier au matin. D'après des Avis publics
premières Troupes consistent en 6. Escadrons de *Hussars* ci-devant d'*Esterhazy*, &
Demi-Brigades d'Infanterie. Les mêmes Avis estiment le nombre de Troupes,
Gouvernement *François* juge à-propos d'envoyer provisoirement en *Hollande*,
mille Hommes. D'un autre côté, l'Armement pour la *Louisiane*, que la *France*
préparer à *Hellevoetsluis*, a déjà attiré devant ce Port une petite Escadre d'obser
Angloise de deux Vaisseaux de ligne & trois Frégates.

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*